



GRUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B – 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 241 84 20  
Fax : +32 (0)2 245 19 33  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)  
Twitter : [@grip\\_org](https://twitter.com/grip_org)  
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 25 février 2016

GUILLON Arthur. *Ventes d'armes françaises à l'Égypte : les risques d'une coopération opportuniste*, Note d'Analyse du GRIP, 25 février 2016, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1951>



# NOTE D'ANALYSE

## Ventes d'armes françaises à l'Égypte : les risques d'une coopération opportuniste

Par Arthur Guillon

25 février 2016

### Résumé

À deux périodes différentes de l'Histoire, la France a fait preuve de pragmatisme et d'opportunisme sur le marché de l'armement égyptien. Depuis 2010, le contexte semble lui être à nouveau favorable puisque le montant des commandes et du matériel livré par Paris au Caire ne cesse d'augmenter. Pourtant, ces ventes d'armes surviennent dans un contexte politique agité, lié à une instabilité croissante depuis la destitution du président Morsi à l'été 2013. Par conséquent, les risques et dérives liés à ces exportations sont nombreux.

### Abstract

#### **French arms sales to Egypt: the risks of an opportunistic cooperation**

At two different periods in History, France has been acting with opportunism and pragmatism on the Egyptian armament market. Since 2010, the situation seems to be favorable again as the amounts of the orders and of the delivered equipment are steadily rising. However, these arms transfers have occurred in a very turbulent period linked with a growing political instability and insecurity since Mohamed Morsi's removal in the summer 2013. Therefore, the risks related to these arms exports are many.

La France est le quatrième pays exportateur d'armes au monde sur la période 2005-2014<sup>1</sup> et a connu ces derniers temps des ventes significatives dans ce secteur d'activité. Les chiffres se comptent en milliards d'euros et les emplois directs et indirects en dizaines de milliers.

Si la France exporte, c'est tout d'abord pour contribuer à son développement économique et industriel. Le secteur de la défense apporte en effet une contribution décisive au commerce extérieur<sup>2</sup>. De bonnes performances sur le marché de l'armement permettent notamment de réduire le déficit commercial, de maintenir voire d'accroître les emplois dans certaines régions<sup>3</sup> et de contribuer au maintien d'une dynamique d'innovations technologiques<sup>4</sup>. Les gouvernements qui se succèdent ont donc tout intérêt à promouvoir l'exportation et c'est la raison pour laquelle la vente d'armes, malgré quelques inflexions<sup>5</sup>, semble étanche au changement politique.

La France exporte également pour pallier aux fluctuations de son propre marché de la Défense qui ne permettrait pas, à lui seul, de satisfaire aux besoins des industriels. Les exportations permettent ainsi de faire fonctionner les lignes de production, de réduire la dépendance à la commande publique nationale, et surtout à ses variations. De ces exportations résulte donc l'autonomie française, celle-là même qui lui permet de peu importer et de ne pas dépendre de pays fournisseurs. La France développe ainsi une politique de défense autonome et l'indépendance qui en résulte est considérée comme étant « *la clé de son influence* »<sup>6</sup>.

Les exportations françaises représentent par conséquent un volet important de sa politique étrangère. La relation que la France entretient dans ce domaine avec ses grands clients s'inscrit bien au-delà de la simple relation commerciale. Un dialogue stratégique vient souvent densifier cette relation pour lui conférer une dimension politique. Par conséquent, consolider, approfondir et même établir de nouveaux partenariats permet à la France d'étendre son influence sur la scène internationale.

---

1. Luc Mampaey et Christophe Stiernon, « [Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2015](#) », *Les Rapports du GRIP*, 2016/2.

2. Selon l'étude d'impact social, économique et technologique réalisée par le ministère de la Défense en 2014, les exportations d'armement ont permis de réduire le déficit commercial de la France de l'ordre de 5 % à 8 % sur la période 2008-2013. Pour plus d'information : « [Les exportations françaises d'armement : 40 000 emplois dans nos régions](#) ».

3. Les exportations françaises permettent de dynamiser principalement sept grands bassins d'emploi en France : l'île de France, la région PACA, la Bretagne, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, la région Centre et Rhône-Alpes.

4. [Rapport au Parlement 2015 sur les exportations d'armement de la France](#)

5. On peut toutefois constater, au cours de certaines alternances politiques, des inflexions sur les questions de contrôle des exportations, notamment durant le mandat de Lionel Jospin entre 1997 et 2002. La France connaîtra notamment une réforme du contrôle des exportations avec une séparation de la fonction de contrôle des exportations d'armement de celle de la promotion à l'exportation. Avant 2000 c'était la même direction au sein du ministère de la Défense qui gérait ces deux questions. Ces directions fusionneront à nouveau sous Nicolas Sarkozy en 2008.

6. [Discours de Laurent Fabius à l'IRIS Sup](#), Paris, 20 mai 2015.

La question liée aux exportations d'armements, bien qu'elle soit paradoxalement peu politisée en France, revêt de par les éléments précédemment cités une importance toute particulière. Néanmoins, Paris vise également à renforcer la lutte contre la prolifération des armes et matériels militaires vers des pays considérés par la communauté internationale comme problématiques au regard du respect des droits de l'homme ou de la stabilité régionale<sup>7</sup>. La France se présente donc paradoxalement comme un pays proactif sur les réglementations internationales encadrant les exportations. La rapidité avec laquelle elle a ratifié le Traité sur le commerce des armes en est un indicateur<sup>8</sup>.

Il est donc particulièrement intéressant d'évaluer les exportations françaises à la lumière des législations internationales en vigueur, d'autant plus lorsque celles-ci sont destinées à des pays dont le contexte politique, social et sécuritaire présente une certaine instabilité. Des équipements militaires importés par des pays jugés « instables » sont en effet davantage susceptibles d'être détournés ou utilisés de façon non-souhaitée. Par conséquent, lorsque la France exporte, la nature du matériel livré, l'utilisateur et l'utilisation finale, la situation des droits humains et toute autre menace endogène et exogène auxquelles fait face le pays récipiendaire<sup>9</sup> doivent être observées avec la plus grande attention. L'Égypte offre à ce titre un terrain d'étude intéressant.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique d'armement égyptienne, marquée dans un premier temps par la rivalité que le pays entretenait avec Israël, a été caractérisée par les quêtes d'influences de l'Union soviétique puis des États-Unis dans cette zone d'intérêt stratégique<sup>10</sup>. Dans ce contexte, la France a fait preuve d'opportunisme et a tenté de profiter des périodes de creux, à la fin des années 70 d'abord, puis récemment lors du refroidissement des relations entre Washington et le Caire fin 2013. L'Égypte le lui a bien rendu en devenant notamment le premier pays à acquérir les Mirage 2000 de Dassault Aviation en 1981 ainsi que ses Rafale début 2015.

Comment mieux comprendre cette relation franco-égyptienne dans le domaine de l'armement et en quoi les transferts d'armes entre les deux pays posent-ils question dans le contexte actuel ?

Cette Note d'Analyse revient sur l'histoire de cette relation qui, entre opportunisme et volonté d'émancipation, s'est construite entre deux grandes puissances (I), ce qui permet de mieux comprendre l'augmentation sensible et récente des exportations françaises en Égypte (II). Il convient ensuite d'appréhender ces transferts au regard des normes internationales en vigueur. Car si les enjeux économiques et stratégiques sont importants, l'enjeu éthique l'est tout autant (III).

---

7. [Rapport au Parlement 2015 sur les exportations d'armement de la France](#)

8. Le Traité sur le commerce des armes a été adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 2 avril 2013 et la France a ratifié le traité le 2 avril 2014.

9. Ces menaces peuvent par exemple être liées au terrorisme, à la présence de conflits internes ou encore aux tensions existantes entre le pays récipiendaire et d'autres pays.

10. Simon Pierre Boulanger, « [Transfert d'armes vers l'Afrique du Nord – Entre intérêts économiques et impératifs sécuritaires](#) », Note d'Analyse du GRIP, 24 mars 2014.

## 1. Entre deux grandes puissances : l'opportunisme français en Égypte

À deux périodes différentes de l'histoire, la France a fait preuve de réalisme et s'est tenu à l'affût d'une détérioration, d'un repli ou d'une simple hésitation de la part de la Moscou ou de Washington sur le marché de l'armement en Égypte.

Ce fut d'abord l'Union soviétique qui domina ce marché. Deux mois seulement après le sommet de Genève de 1955<sup>11</sup>, celle-ci procéda à une livraison massive d'armements à l'Égypte, la première vis-à-vis d'un pays en développement. Khrouchtchev, alors Premier secrétaire du Parti communiste, rompa à cette occasion avec la vision de son prédécesseur, Joseph Staline. Ce dernier jugeait le Moyen-Orient comme une région trop difficile à contrôler car dominée par les rivalités impérialistes américaines et britanniques<sup>12</sup>. Pour l'Égypte et son dirigeant de l'époque, Gamal Abdel Nasser, c'était le début d'une collaboration militaire avec l'Union soviétique qui allait durer plus de vingt ans<sup>13</sup>. Les États-Unis, étaient quant à eux attirés au Moyen-Orient par la doctrine de l'endiguement, qui exigeait de faire barrage à l'expansion soviétique dans toutes les régions du monde. Ils étaient également fermement attachés à ne pas être mêlés aux questions relatives à l'héritage colonial de la Grande-Bretagne. Ils tentèrent désespérément de gagner les faveurs de Nasser sans pour autant y parvenir<sup>14</sup>.

Avec l'arrivée au pouvoir d'Anouar el-Sadate, le milieu des années 70 fut marqué par un rapprochement progressif entre Américains et Égyptiens. Car entre l'Égypte et son fournisseur soviétique, les relations diplomatiques se complexifièrent, sur fond de tensions avec Israël. D'abord en juillet 1972, lorsque le président égyptien expulsa des milliers de conseillers militaires russes en partie à cause de la lenteur des livraisons d'armes soviétiques. Ensuite, pendant la guerre du Kippour, qui opposa l'Égypte aux Israéliens en octobre 1973 et qui cristallisa les divergences entre la puissance arabe et l'Union soviétique<sup>15</sup>. Cette guerre fut notamment le théâtre de la supériorité de la technologie américaine sur le matériel russe, des chasseurs *Phantom* sur les chasseurs MIG et des chars *Patton* sur les blindés russes de l'armée égyptienne.

Après la rupture des relations militaires avec la puissance soviétique – mais avant que les ventes d'armes américaines ne débutent à la fin des années 70 – la France est devenue un partenaire important de l'Égypte. C'est durant cette première période transitoire que la France aida d'une manière cruciale l'Égypte à améliorer ses capacités

---

11. Le 18 juillet 1955, dans un contexte de Guerre froide, le sommet de Genève eu pour objectif d'entamer des discussions sur la paix internationale et la sécurité entre les États-Unis, l'URSS, la France et le Royaume-Uni.

12. Diplomatie, Henry Kissinger.

13. « [La lente construction de l'industrie militaire égyptienne](#) », Le Monde diplomatique, octobre 1980.

14. Diplomatie, Henry Kissinger.

15. El-Sadate voyait cette guerre comme une opportunité dans un contexte économique et politique difficile alors que les Soviétiques étaient sceptiques quant aux chances des puissances arabes (dont ils supportaient néanmoins la préparation et l'effort de guerre) de prendre le dessus sur Israël.

militaires<sup>16</sup>, notamment à travers la vente de ses avions de chasse Mirage. Puis ce n'est véritablement qu'en 1978 que les États-Unis commencèrent leurs livraisons suite aux accords de Camp David<sup>17</sup>. Signés le 17 septembre 1978 par Anouar el-Sadate et le Premier ministre israélien Menahem Begin, sous la médiation du président américain Jimmy Carter, ces accords conduisirent au traité de paix israélo-égyptien de 1979<sup>18</sup>. El-Sadate rompait ainsi avec son prédécesseur, Nasser, pour qui la création de l'État juif représentait le point culminant d'un siècle de colonialisme occidental<sup>19</sup>. Les pays arabes crièrent à la trahison, l'Égypte fut exclue de la Ligue arabe, et rallia le camp occidental. Depuis, les États-Unis dégagent 1,3 milliard de dollars annuel en guise d'assistance militaire au pays.

Plus de trente ans après le rapprochement américano-égyptien, une seconde période transitoire allait profiter à la France. Dans le courant de l'année 2013, les relations avec les États-Unis n'étaient plus au beau fixe. Le renversement par l'armée égyptienne, en juillet 2013, du régime des Frères musulmans guidé par Mohamed Morsi<sup>20</sup> et la répression quelques mois plus tard de ses partisans, conduisit au durcissement de la position américaine vis-à-vis du Caire. Au mois d'octobre suivant, Washington gela partiellement l'aide militaire accordée depuis plus de trente ans, ainsi que la livraison d'armes lourdes à l'Égypte. Les États-Unis conditionnèrent dans le même temps leur collaboration militaire à l'engagement de réformes démocratiques dans le pays<sup>21</sup>. Cette pression exercée par Washington ne déstabilisa pas pour autant Le Caire qui chercha à compenser le désengagement américain en diversifiant ses fournisseurs d'armes<sup>22</sup>.

De façon similaire à la fin des années 70, lorsque la France avait profité de la situation géopolitique au Moyen-Orient, elle bénéficia du refroidissement des relations entre Washington et le Caire. Rafale, frégates, corvettes, missiles, autant de commandes qui échappaient, entre juin 2014 et février 2015, à l'industrie américaine qui propose pourtant des équipements comparables. En février 2015, la livraison d'avions F-16 et d'hélicoptères Apache à l'Égypte, suspendue depuis 2013 du fait des atteintes à la démocratie dans le pays, avait une nouvelle fois été repoussée par Washington<sup>23</sup>. À la même période, Paris signait un contrat historique avec le Caire, et bénéficiait ainsi de ce désamour entre les États-Unis et l'un de ses alliés traditionnels au Moyen-Orient.

---

16. « [La lente construction de l'industrie militaire égyptienne](#) », *Le Monde diplomatique*, octobre 1980.

17. Le premier volet de l'accord de septembre 1978 prévoit une paix générale au Moyen-Orient, le second établit un traité de paix entre l'Égypte et Israël.

18. Le 26 mars 1979, un accord de paix est conclu à Washington. Israël s'engage notamment à restituer le désert du Sinaï à l'Égypte que le président el-Sadate avait tenté de reprendre sans succès lors de la guerre du Kippour en 1973. Il lui sera rendu en avril 1982.

19. *Diplomatie*, Henry Kissinger.

20. Président du Parti Liberté et Justice, formation politique issu des Frères musulmans, il fut Président de la République arabe d'Égypte du 30 juin 2012 au 3 juillet 2013.

21. « [Egypt ends US arms monopoly with french jet fighter deal](#) », *Daily Mail*, 14 février 2015.

22. « [Egypt seeks to diversify weapon providers: Experts](#) », *Daily News Egypt*, 15 février 2015.

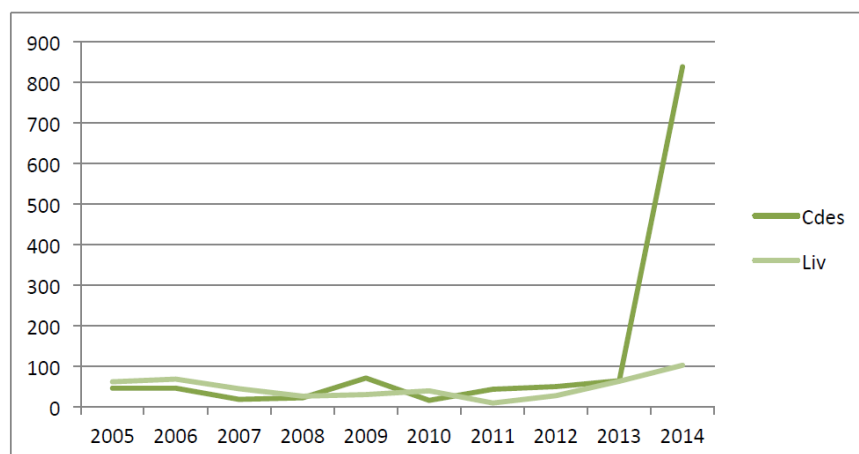
23. « *Afrique du Nord - Moyen-Orient* », coll. Mondes émergents, 2015.

## 2. Les exportations d'armes françaises depuis 2010

Aujourd'hui, la France est donc redevenue un protagoniste sur le marché militaire égyptien. Si l'Égypte a vu ses importations d'armes baisser de 65,7 % durant la **période 2010-2014**, les exportations françaises vers ce pays n'ont au contraire pas diminuées<sup>24</sup>. Le total des prises de commandes égyptiennes à la France a même dépassé le milliard d'euros<sup>25</sup> sur l'ensemble de cette période. Ainsi, l'Égypte est, entre 2010 et 2014, le troisième client de la France au Moyen-Orient, derrière l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis<sup>26</sup>.

L'année **2014** a été particulièrement fructueuse pour les industriels français de la défense à l'image du contrat de près d'un milliard d'euros signé en juin par **DCNS** avec la marine égyptienne<sup>27</sup> pour l'achat de quatre corvettes Gowind de 2 400 tonnes. Ce fut l'un des cinq grands contrats de la France à l'export en 2014 d'un montant supérieur à 200 millions d'euros.

### Évolution des commandes/livraisons – 2005-2014 en millions d'euros (courants)



Source : Rapport au Parlement 2015 sur les exportations d'armement de la France

L'année **2015** fait plus que confirmer les excellents résultats enregistrés en 2014<sup>28</sup>.

24. [Rapport au Parlement 2015 sur les exportations d'armement de la France](#)

25. Commandes de l'Égypte à la France sur la période 2010-2014 : 16,3 millions d'euros en 2010, 43,1 millions d'euros en 2011, 49,7 millions d'euros en 2012, 64,4 millions d'euros en 2013 et 838,4 millions d'euros en 2014.

26. En revanche, si l'on compare en termes de matériels livrés, l'Égypte se classe en 5<sup>e</sup> position dans la région, derrière l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, Oman et le Qatar. Le matériel livré par la France à l'Égypte sur la période 2010-2014 : 39,6 millions d'euros en 2010, 9,8 millions d'euros en 2011, 27,5 millions d'euros en 2012, 63,6 millions d'euros en 2013 et 103 millions d'euros en 2014.

27. « [DCNS décroche un contrat de 1 milliard d'euros en Égypte](#) », *La Tribune*, 3 juin 2014.

28. D'une manière générale d'ailleurs (au niveau mondial), les prises de commandes à la France ont progressé de 18 % en 2014 par rapport à l'année 2013 pour atteindre plus de 8,2 milliards d'euros. Ce résultat constituait la meilleure performance à l'export de l'industrie française de



Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a signé le 17 février 2015 un gigantesque contrat avec l'Égypte de 5,2 milliards d'euros<sup>29</sup>. Il s'agit d'accords portant sur 24 avions de combat Rafale (**Dassault**), une frégate furtive Normandie FREMM (**DCNS**), des missiles air-air Mica et de croisière Scalp (**MBDA**), des missiles air-sol 2ASM (**Sagem**) et des systèmes de leurre pour le Rafale (**Lacroix**)<sup>30</sup>. Ce contrat représente plus de la moitié des commandes enregistrées par l'industrie de l'armement française dans le monde en 2014<sup>31</sup>. Ce qui permettra à la France d'enregistrer probablement l'une de ses meilleures années à l'export.

Le 10 octobre 2015, un nouveau contrat portant sur la vente de deux navires de guerre Mistral (**DCNS**), initialement prévus pour la Russie pour 1,1 milliard d'euros en 2011<sup>32</sup>, a été signé avec l'Égypte<sup>33</sup>. Les gouvernements français, russe et égyptien sortent tous vainqueurs de cet épisode. Les Français ne payeront pas l'addition des pressions américaines en Ukraine. Les Russes seront remboursés et pourront vendre à l'Égypte par la même occasion des hélicoptères compatibles avec les deux Mistral<sup>34</sup>. Les Égyptiens auront quant à eux réussi à faire de la France leur meilleur allié occidental suite aux soulèvements populaires de 2011. Les deux navires devraient être livrés en mars 2016.

Ces deux dernières années laissent à penser que la coopération militaire franco-égyptienne devrait perdurer. Le groupe **DCNS**, toujours lui, négocie actuellement un lot de torpilles pour armer les quatre corvettes Gowind signées en 2014. Le contrat devrait être compris entre 150 et 200 millions d'euros.



Signature du contrat FREMM au Caire, en présence du ministre de la Défense égyptien, le Général Sedki Sobhy, de l'Amiral Ossama Rabie, chef d'état-major de la marine égyptienne, du ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, et de Hervé Guillou, PDG de DCNS. (source : DCNS Group)

---

défense depuis quinze ans, et ce, en grande partie grâce à l'Égypte. Pour plus d'informations, voir : [Rapport au Parlement 2015 sur les exportations d'armement de la France](#)

29. Le ministre de la Défense français s'est déplacé personnellement pour le signer, accompagné par Eric Trapier, Hervé Guillou, et Antoine Bouvier, respectivement PDG de Dassault Aviation, DCNS et MBDA. Pour plus d'information, lire : « [L'Égypte signe le premier contrat Rafale](#) », *Le Figaro*, 16 février 2015.

30. « [Rafale : comment l'Égypte va-t-elle payer ?](#) », *L'Opinion*, 13 février 2015.

31. « [Les Rafale...et le reste : ce que la France vend à l'Égypte](#) », *Libération*, 16 février 2015.

32. Pour plus d'information sur ce sujet : Roy Isbister et Yannick Quéau, « [Au vent mauvais : Comment la vente des Mistral à la Russie sape les efforts de l'Union européenne](#) », Rapport de Saferworld-GRIP 2014-7, novembre 2014.

33. « [L'Égypte signe l'achat de deux Mistral avec la France](#) », *Le Figaro*, 10 octobre 2015.

34. « [Russia to supply equipment, helicopters for Egyptian mistral ships](#) », *Sputnik*, 19 octobre 2015.

L'Égypte, qui a fait le choix de moderniser sa flotte vieillissante<sup>35</sup>, constitue depuis deux ans un véritable eldorado pour DCNS. Le constructeur français pourrait d'ailleurs bientôt lui livrer deux nouvelles corvettes Gowind qui devraient être construites en France<sup>36</sup>. **Thales**<sup>37</sup>, quant à lui, négocie un contrat de modernisation des Mirage de l'armée de l'air égyptienne<sup>38</sup>.

### 3. Les risques liés à l'utilisation des armes françaises en Égypte

Les récents transferts d'armes entre la France et l'Égypte, bien qu'ils soient une excellente nouvelle pour les industriels français de la défense, suscitent de nombreuses inquiétudes. En effet, ceux-ci sont réalisés dans une période pour le moins instable d'un point de vue politique et sécuritaire. Ils doivent donc être appréhendés avec d'autant plus de sérieux au regard des normes internationales en vigueur en matière d'exportations d'armes. Sur ce point, le théâtre égyptien présente au moins trois problèmes majeurs : (1) la répression féroce du régime d'Al-Sissi à l'encontre de toute forme d'opposition pouvant, de près ou de loin, être assimilée aux Frères musulmans, (2) les tensions meurtrières dans la région du Sinaï et (3) le rôle ambigu de l'Égypte en Libye.

#### 3.1 Répression à l'encontre des Frères musulmans

Depuis la destitution du président Morsi, issu de la mouvance des Frères musulmans, le pouvoir du maréchal Al-Sissi cible indifféremment groupes djihadistes et membres de la confrérie. Le massacre de la place de Rabia-El-Adaouïa, du 14 au 16 août 2013, deux mois seulement après le coup d'État du 3 juillet, est l'illustration macabre de cette lutte acharnée que mène Abdel Fattah Al-Sissi à leur encontre. Cette place, occupée<sup>39</sup> pendant près de cinquante jours par les partisans du président Morsi qui réclamaient son retour<sup>40</sup>, fut en effet le théâtre d'une répression sanglante.

L'organisation *Human Rights Watch* a parlé de « *probables crimes contre l'humanité* » et dénombré plus d'un millier de morts parmi les manifestants. Elle a également évoqué, après un an d'investigation sur le comportement des forces de sécurité, l'anticipation de cette tuerie de masse par le gouvernement qui savait qu'une telle intervention entraînerait la mort de centaines de manifestants<sup>41</sup>.

---

35. « [La vente de Rafale et d'une FREMM à l'Égypte confirmée](#) », *Mer et Marine*, 13 février 2015.

36. « [L'Égypte souhaiterait deux corvettes françaises supplémentaires](#) », *Opex360*, 26 juillet 2015.

37. Selon les données du SPRI, Thales figurait parmi les dix plus grandes firmes de production d'armes dans le monde en 2013. Pour plus d'information voir : « SIPRI yearbook 2015 – Armaments, disarmament and International security »

38. « [Thales sur la piste d'un méga contrat en Égypte](#) », *La Tribune*, 4 juillet 2014.

39. Le 2 août 2014, l'ONG *Human Rights Watch* avait estimé à environ 85 000 le nombre de manifestants.

40. « [Egypt vows to end sit-ins by supporters of deposed president](#) », *New York Times*, 31 juillet 2013.

41. « [All according to plan – The Rab'a massacre and mass killings of protesters in Egypt](#) », *Human Rights Watch* 12 août 2014.



D'autres ONG locales, à l'image de l'*Egyptian Initiative for Personal Rights*, ont partagé ces conclusions et estimé que les forces de sécurité égyptiennes avaient lancé l'assaut alors que les manifestants n'étaient, dans leur grande majorité, pas armés. La *National Council for Human Rights* a quant à elle exonéré le gouvernement Morsi de toute responsabilité. Elle a déclaré que des individus armés et non-identifiés, qui se trouvaient parmi les contestataires, avaient provoqué l'intervention des forces de sécurité<sup>42</sup> qui avaient ensuite « *méthodiquement ouvert le feu sur des foules de manifestants* »<sup>43</sup>. HRW a déclaré le 19 août 2013 qu'il s'agissait du massacre « *le plus important de l'histoire moderne de l'Égypte* »<sup>44</sup>.

Depuis, les ONG internationales et locales sont de plus en plus visées par le gouvernement, certaines sont même interdites de territoire<sup>45</sup>, et leurs membres sont victimes d'arrestations abusives<sup>46</sup>. Pendant ce massacre, des armes françaises ont été employées, notamment des véhicules Sherpa du constructeur Renault Truck<sup>47</sup> livrés en janvier 2013<sup>48</sup>. Ces armes ont donc manifestement été utilisées de manière non autorisée par l'utilisateur final autorisé. S'il s'avère plus difficile à évaluer de manière efficace par les autorités de l'État exportateur, cet aspect ne doit pas pour autant être relégué au second plan lors de l'examen des demandes d'autorisations d'exportation. Les armes peuvent aussi être détournées de leur utilisation finale par l'utilisateur autorisé. Ainsi, l'analyse préalable du risque de détournement est donc cruciale<sup>49</sup>.

Au regard du deuxième critère de la Position commune de l'Union européenne (UE), régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires provenant des pays membres de l'UE<sup>50</sup>, mais également du Traité sur le commerce des armes<sup>51</sup> – de ses grands principes et de son article 7 – la France aurait dû stopper ses exportations d'armes à l'Égypte, puisqu'il existait objectivement un risque manifeste qu'une partie de la technologie militaire soit utilisée à des fins répressives. Mais les exportations d'armes ont néanmoins continué d'augmenter et le montant du matériel français livré à l'Égypte entre 2013 et 2014 est passé de 63 à 103 millions d'euros (*voir supra*).

---

42. « [Who actually died in Egypt's Rabaa massacre](#) », 14 août 2014.

43. « [All according to plan – The Rab'a massacre and mass killings of protesters in Egypt](#) », Human Rights Watch, 12 août 2014.

44. « [Egypt : security forces used excessive lethal force](#) », Human Rights Watch, 19 août 2013.

45. « [L'Égypte ferme ses portes à Human Rights Watch](#) », *Libération*, 11 août 2014.

46. « [Un an après le massacre de Rabaa, les ONG honnies par Al-Sissi](#) », *Libération*, 12 août 2014.

47. « [François Hollande parlera-t-il des droits humains avec al-Sissi](#) », Amnesty International, 26 novembre 2014.

48. Base de données sur les transferts d'armes du SIPRI : [http://armstrade.sipri.org/armstrade/page/trade\\_register.php](http://armstrade.sipri.org/armstrade/page/trade_register.php)

49. Cédric Poitevin, « [Pour un meilleur contrôle de l'utilisation finale des exportations d'armes](#) », Note d'Analyse du GRIP, 29 juin 2011.

50. [Position commune 2008/944/PESC du Conseil du 8 décembre 2008](#), Journal officiel de l'UE, 13 décembre 2008.

51. « [Traité sur le commerce des armes](#) », Organisation des Nations unies, 2 avril 2013.

### 3.2 Aggravation des tensions dans le nord du Sinaï

Outre la répression à l'encontre des Frères musulmans, la stratégie militaire employée pour lutter contre l'insurrection djihadiste dans le nord du Sinaï est également préoccupante. Depuis la multiplication des attaques terroristes dans la région, l'état d'urgence a été décrété et une zone-tampon créée dans la ville de Rafah, frontalière de la bande de Gaza. Afin de mettre un terme à la contrebande, les autorités égyptiennes ont décidé de détruire plusieurs centaines de tunnels qui permettaient notamment, via l'acheminement d'armes aux insurgés, d'alimenter les attaques terroristes à l'origine de l'instabilité dans le nord du Sinaï.

La destruction de ces tunnels et la création de cette zone-tampon ont eu pour conséquences la démolition de centaines d'habitations, parfois de quartiers entiers, et l'évacuation, voire l'expulsion forcée, de milliers de familles sans pour autant que celles-ci ne reçoivent de réelles compensations à la hauteur des dommages subis<sup>52</sup>. De plus, certains observateurs font également état de destruction d'écoles, de l'emploi excessif de la force et d'armes létales, d'assassinats délibérés d'innocents et de leur maquillage par l'armée, ainsi que de l'augmentation des raids aériens avec les victimes collatérales qu'ils engendrent au sein de la population<sup>53</sup>.

HRW estime que les autorités égyptiennes n'ont pas apporté la preuve que ces tunnels étaient exploités par l'État islamique<sup>54</sup> afin de recevoir des armes, des combattants et un soutien logistique de la part du Hamas<sup>55</sup>, comme le gouvernement d'Al-Sissi le laissait pourtant entendre. HRW ajoute également que les mesures de protection du droit international concernant les résidents visés par les expulsions forcées n'ont pas été respectées et que les autorités égyptiennes pourraient avoir violé le droit de la guerre en détruisant de manière disproportionnée des milliers d'habitations<sup>56</sup>.

Plusieurs observateurs rapportent également que la façon dont l'armée lutte contre le terrorisme dans le Sinaï est susceptible de l'alimenter plus que de le combattre, de radicaliser la population plus que de la fidéliser, et donc d'aggraver les tensions dans cette zone<sup>57</sup>.

---

52. « [Des milliers d'expulsés dans le cadre des démolitions au Sinaï](#) », HRW, 22 septembre 2015.

53. « [The War in Sinaï : a battle against terrorism or cultivating terrorism for the future ?](#) », Arab Reform Initiative, mars 2014.

54. Organisation armée d'idéologie salafiste djihadiste. Le 29 juin 2014, l'organisation a proclamé l'instauration d'un califat sur les territoires irakien et syrien. Abou Bakr al-Baghdadi s'est alors proclamé calife, successeur de Mahomet, sous le nom d'Ibrahim.

55. Mouvement islamiste, fondée en 1987 par des membres issus des Frères musulmans, principalement actif à Gaza et qui prône la destruction de l'État d'Israël et l'instauration d'un État islamique palestinien sur tout le territoire de l'ancienne Palestine mandataire. Le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, considère le mouvement comme l'excroissance palestinienne des Frères musulmans.

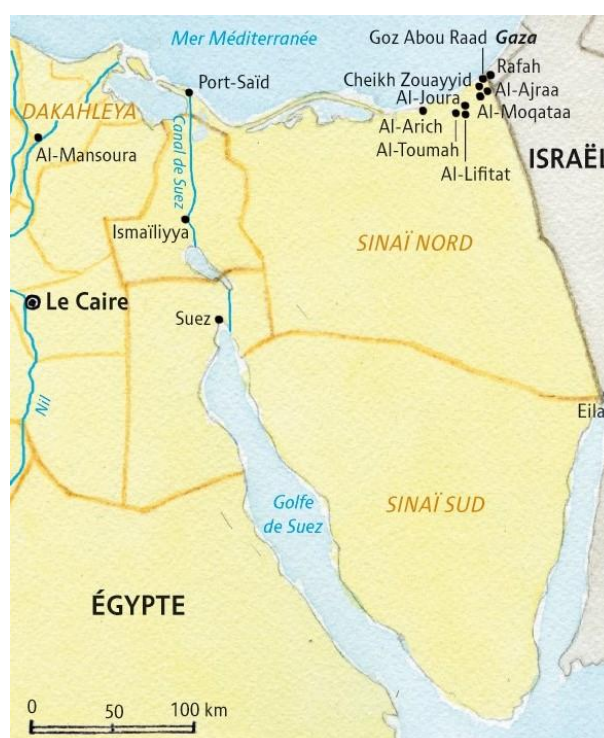
56. « [Des milliers d'expulsés dans le cadre des démolitions au Sinaï](#) », HRW, 22 septembre 2015.

57. « [The War in Sinaï : a battle against terrorism or cultivating terrorism for the future ?](#) », Arab Reform Initiative, mars 2014.

De tels éléments devraient faire réfléchir les autorités françaises car si les attaques terroristes sont réelles et que les milices salafistes et djihadistes comme Ansar Beit Al-Maqdis (ABM<sup>58</sup>) représentent une menace certaine, les violences et les crimes de guerre commis durant les opérations militaires ont facilité la tâche des groupes extrémistes qui ont profité de la frustration des populations pour recruter et se développer<sup>59</sup>.

À la lumière de ces éléments, il apparaît que toute vente d'équipements militaires à l'Égypte devrait être évaluée avec attention au regard du critère numéro 2 (respect des droits de l'homme dans le pays de destination finale) et numéro 3 (risque d'aggravation des tensions dans le pays de destination finale) de la Position commune européenne. Pourtant, cela n'a pas empêché le ministre de la Défense, interrogé début 2015, de renouveler son soutien au président égyptien dans la lutte qu'il opère contre le fondamentalisme dans le nord du Sinaï et qui justifie, selon lui, la livraison d'armes à l'Égypte<sup>60</sup>.

Il est toutefois nécessaire de souligner que l'Égypte se trouve dans une situation délicate de par les liens opérationnels qu'entretiendraient les membres de l'État islamique dans le nord du Sinaï avec leurs homologues libyens<sup>61</sup> et qui contribueraient à augmenter la quantité et la variété d'armes dans cette région<sup>62</sup>. La crise libyenne, qui représente une véritable menace pour la stabilité de l'Égypte, est pourtant paradoxalement alimentée par le pouvoir égyptien.



*Les villes situées dans le nord-est du Sinaï, à la frontière avec Israël, sont particulièrement touchées par la guerre menée par l'armée contre le terrorisme (source : Agnès Stienne / Le Monde diplomatique)*

58. Groupe djihadiste égyptien ayant prêté allégeance à l'État Islamique en février 2014. Il est à l'origine de nombreuses attaques depuis 2013 dans la péninsule du Sinaï et a notamment revendiqué le crash du vol Airbus A321 de la compagnie russe MetroJet en 2015.

59. « [Au Sinaï, une « sale guerre » qui ne dit pas son nom](#) », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

60. « [Interview de Jean-Yves Le Drian sur la vente d'avions Rafale à l'Égypte et la lutte contre le terrorisme](#) », 16 février 2015.

61. « [Libye : l'Égypte et l'organisation État islamique en guerre](#) », *France inter*, 16 février 2015.

62. Le Panel d'expert onusien sur l'embargo d'armes à la Libye évalue également les transferts illicites d'armes depuis la Libye vers les pays voisins. Le phénomène concerne entre autre l'Égypte.

### 3.3 Détournement d'armes vers le conflit libyen

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdel Fattah Al-Sissi, les interventions de l'armée égyptienne, via des frappes aériennes, se sont multipliées en Libye. De plus, des transferts d'armes ont été observés en dépit des embargos onusien et européen en vigueur, dans le but de soutenir les forces du général Haftar, chef de l'Armée nationale libyenne, basées à Tobrouk<sup>63</sup>.

En août 2014, l'Égypte et les Émirats arabes unis ont mené des frappes aériennes visant des milices islamistes réputées proches des Frères musulmans<sup>64</sup> pour les empêcher de prendre le contrôle de l'aéroport de Tripoli. Les américains ayant mis leur veto quant à l'utilisation des F-16 égyptiens, les deux pays avaient eu recours à six Mirage F-2000 émiratis pour bombarder les positions des milices rebelles à partir d'une base égyptienne<sup>65</sup>. Ces bombardements de combattants islamistes libyens n'avaient été encadrés, ni par le Conseil de coopération du Golfe, ni par la Ligue arabe, ni par une résolution du Conseil de sécurité : il s'agissait d'une opération montée par l'Égypte et les Émirats arabes unis<sup>66</sup>. D'autres bombardements effectués par l'armée égyptienne ont depuis eu lieu en Libye<sup>67</sup>.

Selon le rapport 2014 du Panel d'experts de l'ONU sur l'embargo d'armes à la Libye publié le 23 février 2015, le président égyptien soutiendrait également l'Armée nationale libyenne sur le plan matériel, malgré l'embargo onusien sur les armes de 2011. L'Égypte est notamment suspectée d'avoir transféré d'importantes quantités d'armes vers Tobrouk au cours du deuxième semestre 2014. En octobre 2014, des armes légères et des munitions auraient été déchargées d'un navire égyptien dans un quai militaire du port de Tobrouk.

Des convois terrestres transportant des caisses pleines d'armes depuis la frontière égyptienne auraient également été aperçus par plusieurs sources basées à Tobrouk et consultées par le Panel. Plus inquiétant encore, les enquêteurs de l'ONU ont observé la présence à Tobrouk de plusieurs avions de chasse MIG-21MF et d'hélicoptères d'attaque MI-8 ressemblant étrangement aux modèles égyptiens.

---

63. Le gouvernement de Tobrouk est composé de libéraux, de fédéralistes de Cyrénaïque mais aussi d'ex-Kadhafistes.

64. Il s'agit de la coalition hétéroclite Fajr Libya (Aube de la Libye), soutenue par le Qatar et la Turquie, et proche de la mouvance des Frères musulmans. Elle maintient des relations ambiguës avec certains groupes de la sphère djihadiste libyenne, dont Ansar Al-Charia à Benghazi.

65. « [Abu Dhabi in a 'state of confusion' after US reveals Libya bombing raids](#) », *Middle East Eye*, 12 février 2015.

66. Léo Géhin, « [Conseil de Coopération du Golfe – Une politique de puissance en trompe-l'œil](#) », Rapport du GRIP 2016-1.

67. En février 2015, l'Égypte est également intervenue sur le sol libyen, à Derna, suite à la décapitation perpétrée par ABM de 21 coptes égyptiens, sans pour autant avoir pris les précautions requises afin de prévenir ou limiter les dommages qui étaient susceptibles d'être infligés aux civils. Pour plus d'information : « [Les éléments faisant état de crime de guerre se multiplient au lendemain des frappes aériennes égyptiennes](#) », *Amnesty International*, 23 février 2015.

Certaines photos prises par les experts du Panel et publiées dans leur rapport montrent clairement que les insignes et les cocardes de l'armée égyptienne sur ces avions et hélicoptères avaient été camouflés. Interrogées par les membres du Panel de l'ONU, les autorités égyptiennes ont toutefois démenti tout transfert d'armes à la faveur des autorités de Tobrouk.

À la lumière de ces éléments, il apparaît que toute vente d'équipements militaires à l'Égypte pose question au regard des critères 4 et 7 de la Position commune européenne (relatifs à la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales et aux risques de détournements vers des zones de conflit). Malgré ces précédents, la France a continué de commercer avec l'Égypte, notamment à travers les deux bâtiments de projection et de commandement de type Mistral, la frégate FREMM mais également les 24 Rafale, dont certains ont déjà été livrés. Ces récents accords sont interprétés par plusieurs analystes comme un indice de la volonté du Caire de s'impliquer davantage dans le conflit libyen. Un des Mistral sera en effet basé en Méditerranée et permettra à l'armée égyptienne de renforcer considérablement sa capacité de projection régionale<sup>68</sup>.

---

68. « [L'Égypte achète à la France ses deux Mistral pour 950 millions d'euros](#) », *RFI*, 24 septembre 2015.

## Conclusion

Le contexte géopolitique égyptien depuis 2011 n'a nullement présenté de handicap pour les industriels français de la défense. Bien au contraire, l'Égypte apparaît pour le moment comme une terre fertile pour DCNS, MBDA, Dassault, SAGEM, SAFRAN, Thales et les autres. Les prises de commandes égyptiennes à la France sont passées de 16 millions d'euros en 2010 à plus de 830 millions d'euros en 2014, alors que sur la même période le matériel livré a fait plus que doubler. Dans un rôle d'équilibriste entre Moscou et Washington, Paris a fait preuve de réalisme et saisi les opportunités qui s'offraient à elle.

Pourtant, ces ventes d'armes ont été effectuées dans une période pour le moins agitée, liée à une instabilité politique et sécuritaire grandissante depuis la destitution du président Morsi à l'été 2013. Sur le plan interne, le massacre de la place de Rabia-El-Adaouïa et la stratégie condamnable employée par l'armée pour lutter contre le terrorisme auraient dû influencer l'octroi des licences d'exportations d'armes. Sur le plan régional, le soutien matériel apporté par l'Égypte au gouvernement de Tobrouk, qui s'opère en violation de l'embargo onusien décrété en 2011, aurait dû également alerter les autorités françaises. Il en va de même pour les positions intransigeantes du président égyptien, comme du général Khalifa Haftar, face aux négociations de paix onusienne en Libye, que la France est pourtant censée soutenir.

Autant d'éléments n'ont pas empêché Paris de livrer toujours plus d'armes à l'Égypte. Par conséquent, ces transferts, et la poursuite des exportations d'armes françaises vers l'Égypte depuis 2013, posent question au regard de la Position commune européenne régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires, et du Traité sur le commerce des armes, que la France a pourtant ratifié.

Opportuniste, Paris fait le choix d'une politique étrangère réaliste visant à donner à Al-Sissi les moyens de ses ambitions sur le plan militaire afin de lutter contre un ennemi – l'État islamique – qui est aussi le sien. Mais en transférant ces armes, Paris contribue également à alimenter la complicité qu'Abdel Fattah Al-Sissi entretient avec l'Arabie saoudite et qui a pour objectif de diaboliser les Frères musulmans et de démontrer qu'un compromis politique est inenvisageable avec la confrérie. Le premier le fait pour préserver sa légitimité sur la scène internationale, le second pour éviter de voir émerger à ses frontières une nouvelle transition démocratique, qui déstabiliserait de fait un régime monarchique.

Désormais, Paris, pour autant qu'elle en ait encore l'intention, pourrait difficilement faire marche arrière car adopter soudainement une position ferme par rapport à Al-Sissi reviendrait à se mettre à dos l'Arabie saoudite, qui reste son premier client. Ainsi, le président égyptien est conforté par cette alliance de poids, d'autant plus qu'en cas de volte-face de la part de Paris, Al-Sissi pourrait toujours compter sur la Russie<sup>69</sup>.

---

69. Sergei Korotkov, à la tête du constructeur *Russian Aircraft Corporation Mig* aurait annoncé que Moscou serait prêt à fournir des Mig 35 à l'Égypte (on parle de 46 exemplaires et d'un montant de 2,2 milliards de dollars). Pour plus d'information voir : « [Russia ready to supply Mig-35 jets to Egypt – Manufacturer](#) », *Sputnik*, 20 février 2015.



Cette dernière est d'ailleurs susceptible de progressivement reprendre la place de premier fournisseur d'armes à l'Égypte sur le long terme.

La France est donc désormais face à deux choix. Le premier consiste à prendre la mesure des risques collatéraux liés à ses exportations d'armes et à stopper ou suspendre ses livraisons de matériel militaire à l'Égypte. Le second consiste à se faire l'avocat d'un régime autoritaire, répressif et liberticide, pouvant donner l'impression d'être garant d'une stabilité relative en agissant à ses côtés contre le fondamentalisme islamique. La première position implique une certaine droiture morale mais n'est que peu rémunératrice, la seconde permet de justifier les transferts d'armes et d'en récolter les fruits. En Égypte, la France semble avoir fait son choix.

\* \* \*

## **L'auteur**

Arthur Guillon est chercheur associé au GRIP. Ses travaux portent principalement sur la violence armée, la prolifération d'armes et la prévention des conflits en Afrique du Nord.